

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 4 813 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le Québec compte plus de 277 000 propriétaires d'immeubles à logements qui fournissent 90% des 1 300 000 d'unités disponibles sur le marché locatif;

Attendu que chaque année des mauvais payeurs se défilent de leur principale obligation contractuelle pour un total de plus ou moins 200 millions \$ en loyers impayés, auquel s'ajoutent des pertes fiscales pour le gouvernement du Québec;

Attendu que neuf (9) propriétaires sur dix (10) possèdent 5 logements ou moins et que le non-paiement de loyer a des conséquences financières importantes pour eux;

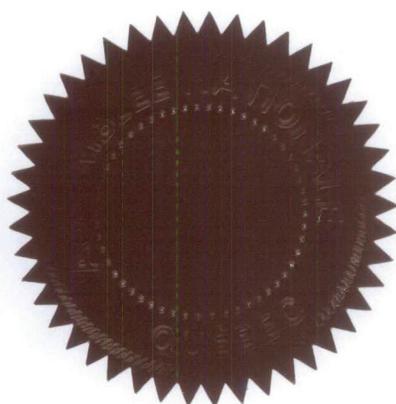
Attendu qu'en raison des longs délais de traitement des plaintes à la Régie du logement (les plus longs en Amérique du Nord), il faut à un propriétaire un minimum de trois (3) mois pour récupérer un logement dont le loyer reste impayé;

Attendu que la CORPIQ (Corporation des propriétaires immobiliers du Québec) réclame depuis plusieurs années déjà de corriger cette situation inéquitable, mais que rien n'a encore été fait :

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

- La CORPIQ, au nom des propriétaires du Québec, demande à l'Assemblée nationale de bien vouloir agir en adoptant, dès cet automne, un projet de loi qui viendra raccourcir, à la satisfaction des propriétaires, les délais de traitement des plaintes pour le non-paiement de loyer à la Régie du logement.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.





Vincent Auclair, député de Vimont

29-11-2006
Date

PÉTITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONTRE LE PHÉNOMÈNE DE NON-PAIEMENT DE LOYER

Attendu que le Québec compte plus de 277 000 propriétaires d'immeubles à logements qui fournissent 90 % des 1 300 000 d'unités disponibles sur le marché locatif ;

Attendu que chaque année des mauvais payeurs se défilent de leur principale obligation contractuelle pour un total de plus ou moins 200 millions \$ en loyers impayés, auquel s'ajoutent des pertes fiscales pour le gouvernement du Québec ;

Attendu que neuf (9) propriétaires sur dix (10) possèdent 5 logements ou moins et que le non-paiement de loyer a des conséquences financières importantes pour eux ;

Attendu qu'en raison des longs délais de traitement des plaintes à la Régie du logement (les plus longs en Amérique du Nord), il faut à un propriétaire un minimum de trois (3) mois pour récupérer un logement dont le loyer reste impayé ;

Attendu que la CORPIQ (Corporation des propriétaires immobiliers du Québec) réclame depuis plusieurs années déjà de corriger cette situation inéquitable, mais que rien n'a encore été fait :

La CORPIQ, au nom des propriétaires du Québec, demande à l'Assemblée nationale de bien vouloir agir en adoptant, dès cet automne, un projet de loi qui viendra raccourcir, à la satisfaction des propriétaires, les délais de traitement des plaintes pour le non-paiement de loyer à la Régie du logement.

NOM en lettres moulées	Adresse et ville	Signature	Date
1. LABONTÉ CÉLINE	ST CYRILLE-de-Wendou	Céline Labonté	05-10-2006
2. MARCOTTE STÉPHANE	ST-CYRILLE-DE-WENDOU	Stéphane Marcotte	06-10-2006
3. Leopold michaël	St. Charles de Driville	Leopold michaël	06-10-2006
4. David PROTON	drville	David Proton	10-10-06
5. VINCENT BELVAL	Drummondville	Vincent Belval	11-10-06
6. MICHAEL GENEST	Druille	Michael Genest	11-10-06
7. Johanne Thibault	St Cyrille Dr.	Johanne Thibault	12-10-06
8. Lyne PRECOURT	Drummondville	Lyne Precourt	12-10-2006
9. BELLAVANCE MARC	DRUMMONDVILLE	Marc Bellavance	12-10-2006
10. Gérald Robidas	Saint-Rémi	Gérald Robidas	12-10-2006
11. Nicole Leclerc	St-Charles-de-Drummond	Nicole Leclerc	13/10/2006
12. DENIS BOILY	DANVILLE	Denis Boly	17/10/06
13. Lucille	St Cyrille	Lucille	17/10/06
14. Micheline Tourne	h. Dame de BON CONSEIL	Micheline Tourne	17/10/06
15. Denis Melancon	ST-Cyrille	Denis Melancon	18/10/06

